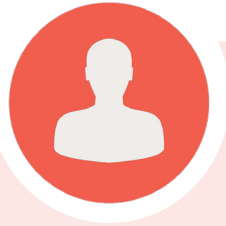


DISPOSITIFS DE LA MOBILISATION DES SOLIDARITÉS FACE AU COVID-19

4 dispositifs dans les champs du social, du paramédical, de la santé et de l'emploi
pour assurer le maintien des activités vitales en cette période épidémique.

Citoyens, engagez-vous ! Structures, faites part de vos besoins en renfort !

**JE SOUHAITE
M'ENGAGER,
JE SUIS...**



Citoyen de
18 à 69 ans
en bonne santé



Etudiants en
travail social



Professionnel
travaillant ou
ayant travaillé
dans le système
de santé



Demandeurs
d'emploi et
salariés en
activité partielle



**MA STRUCTURE
A BESOIN DE
RENFORT, JE SUIS...**

Association,
collectivité, CCAS,
opérateur public,
etc...



DDCS et DDCSPP
recensent les besoins
des opérateurs de
terrain via leurs
services et les CD



Etablissement
de santé, social
et médico-social



Entreprises
des secteurs
essentiels et
prioritaires



**RÉSERVE
CIVIQUE**

EN SAVOIR +

**RÉSERVE
SOCIALE**

EN SAVOIR +

**RENFORT
COVID**

EN SAVOIR +

**MOBILISATION
EMPLOI**

EN SAVOIR +

RÉSERVE CIVIQUE

UNE RÉSERVE CIVIQUE POUR :

- Garantir la continuité des activités vitales pour les plus précaires
- > aide alimentaire et d'urgence
- > garde exceptionnelle d'enfant
- > lien (téléphonique, visio, mail, etc.) avec les personnes fragiles isolées
- > solidarité de proximité



QUI PEUT S'ENGAGER ?

- Citoyen de 18 à 69 ans en bonne santé



QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CE RENFORT ?

- **Associations, collectivités, CCAS, MDPH, opérateur public, etc...** ayant besoin de renforts dans le cadre de missions définies tel que :
 - aide alimentaire et d'urgence
 - garde exceptionnelle d'enfants de soignants ou d'une structure de l'Aide Sociale à l'Enfance
 - lien (téléphonique, visio, mail, etc.) avec les personnes fragiles isolées : personnes âgées, malades ou en situation de handicap
 - solidarité de proximité : courses de produits essentiels pour les voisins (fragiles, isolés, handicapés).



COMMENT S'ENGAGER ?

COMMENT BÉNÉFICIER DE CE RENFORT ?

- En me portant volontaire via la plateforme jeveuxaider.gouv.fr
- En proposant une ou des missions via la plateforme jeveuxaider.gouv.fr

jeveuxaider.gouv.fr



QUI CONTACTER ?

Référents Réserve Civique des DDCS/PP en Grand Est :

- **DDCSPP 08**
Benoit LEPAGE : benoit.lepage@jscs.gouv.fr
- **DDCSPP 10**
Laurence SAUNOT : laurence.saunot@aube.gouv.fr
- **DDCSPP 51**
Arnaud LECOURT : arnaud.lecourt@marne.gouv.fr
- **DDCSPP 52**
Véronique VIEILLOT : veronique.vieillot@jscs.gouv.fr
- **DDCSPP 54**
Frederic CUIGNET : frederic.cuignet@meurthe-et-moselle.gouv.fr
- **DDCSPP 55**
Kamel AMEUR : kamel.ameur@jscs.gouv.fr
- **DDCSPP 57**
Nicolas HAUSSY : nicolas.haussy@moselle.gouv.fr
- **DDCSPP 67**
Olivier DRENTEL : olivier.drentel@bas-rhin.gouv.fr
- **DDCSPP 68**
Rachel ZIARKOWSKI-TERMINAUX : rachel.ziarkowski-terminaux@jscs.gouv.fr
- **DDCSPP 88**
Paul LOPEZ : paul.lopez@vosges.gouv.fr

[Retour à la première page](#)



RÉSERVE SOCIALE

UNE RÉSERVE SOCIALE POUR :

- > Prêter main forte aux établissements sociaux et médico-sociaux
- > Contribuer activement au maintien de l'action sociale et médico-sociale
- > Accompagner les personnes en difficultés
- > Apporter une aide aux personnes les plus vulnérables



QUI PEUT S'ENGAGER ?

- Les étudiants en travail social, disponibles et volontaires pour intégrer la Réserve sociale. Ils sont recensés par les établissements de formation en travail Social.
- Sont essentiellement visés les métiers de niveau 6 (ES/ETS/CESF/EJE/ASS)



QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CE RENFORT ?

- Les établissements et services sociaux et médico-sociaux :
 - Le secteur de l'AHJ – accueil/hébergement/insertion (CHRS, HUDA, Maraudes, Accueil de jour...),
 - Les établissements du champ de la protection de l'enfance (MECS, Lieux de vie, CER/CEF...),
 - Les structures dans l'aide alimentaire (épicerie sociale, distribution,...)



COMMENT S'ENGAGER ?

- **1) Les établissements de formation en travail social effectuent le Recensement d'étudiants volontaires.**
Sont partie prenante du dispositif **8 établissements** : l'IRTS de Reims/l'IRTS de Nancy-Metz/ PRAXIS de Mulhouse/ESEIS Strasbourg/ L'EDIAC Strasbourg/ le Lycée Arthur Varauquaux de Tomblaine/Le Lycée Jean Rostand de Strasbourg/Le Groupe scolaire de Ste Anne à Verdun. Les listes des volontaires sont transmises à la DRDJSCS en charge de l'ensemble du dispositif.
- **2) L'appariement est effectué par la DRDJSCS Grand Est.**



QUI CONTACTER ?

- La coordination du dispositif est assurée par Fabienne Barth-Foltz du pôle social de la DRDJSCS :
fabienne.barth-foltz@jscs.gouv.fr / 07.72.03.35.18
- Elle est assistée par le pôle FCE (formation/certification/emploi):
 - Isabelle Marquis pour les départements 67/68 :
isabelle.marquis@jscs.gouv.fr
 - Sylvie Charis pour les départements 54/55/57 et 88 :
sylvie.charis@jscs.gouv.fr
 - Catherine Losset pour les départements 08/10/51/52 :
catherine.losset@jscs.gouv.fr

[Retour à la première page](#)



RENFORT COVID

RENFORT-COVID POUR :

- > Apporter un renfort aux établissements de santé, sociaux et médico-sociaux
- > Soutenir les équipes soignantes



QUI PEUT S'ENGAGER ?

- **Les professionnels soignants, les plus recherchés étant**
 - les médecins
 - les infirmiers
 - les infirmiers anesthésistes diplômés d'Etat (IADE)
 - les infirmiers de bloc opératoire (IBODE)
 - les aides-soignants
 - les ASH (agents de service hospitalier)
- **Les professionnels administratifs ou techniques, travaillant ou ayant déjà travaillé dans le domaine de la santé**



QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CE RENFORT ?

- Etablissements de santé, sociaux et médico-sociaux



COMMENT S'ENGAGER ? COMMENT BÉNÉFICIER DE CE RENFORT ?

- Via le site internet [Appel à volontaires Covid-19](https://www.appel-a-volontaires-covid-19.fr)
 - **Le professionnel** s'inscrit et renseigne son métier, ses coordonnées, sa zone géographique et ses disponibilités.
 - **Les établissements** ont accès à la liste de ces professionnels volontaires, choisissent ceux dont ils ont besoin, et le professionnel reçoit une notification et peut accepter la mission de renfort.

www.renfort-covid.fr



[Retour à la première page](#)



MOBILISATION EMPLOI

MOBILISATION EMPLOI POUR :

- > Faciliter la mobilisation exceptionnelle pour l'emploi
- > Permettre aux travailleurs qui le souhaitent de se porter candidat dans les secteurs prioritaires



QUI PEUT S'ENGAGER ?

- Demandeurs d'emploi inscrits ou non à Pôle emploi
- Salariés en activité partielle



QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CE RENFORT ?

- Entreprises appartenant aux secteurs essentiels et prioritaires : médico-social, agriculture, agroalimentaire, transports, logistique, aide à domicile, énergie, télécoms



COMMENT S'ENGAGER ? COMMENT BÉNÉFICIER DE CE RENFORT ?

- Via la plateforme mobilisationemploi.gouv.fr
 - > **Rechercher une offre** : les candidats pourront consulter les offres sans créer de compte et accéder directement aux coordonnées du recruteur.
 - > **Pour déposer une offre** : à chaque offre déposée, un conseiller Pôle emploi appelle systématiquement l'employeur pour vérifier le respect des consignes sanitaires et caractériser le besoin et les compétences attendues

mobilisationemploi.gouv.fr



[Retour à la première page](#)

